



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Cont@ct n°4 du 15 octobre 2018

EDITO

« L'observation du monde médiatico-politique donne souvent le sentiment que notre démocratie ne sait plus débattre de façon raisonnable, apaisée et produire sinon du consensus, du moins des compromis temporaires (...) Le raisonnable est accusé de faire de l'eau tiède, le provocateur d'être au contraire courageux. Le rassembleur n'a « pas de ligne » alors que celui qui divise génère indignation ou adhésion, retweets et audimat » (Morin, IPSOS, 2018)

« Qu'est-ce qu'on fait des gens avec qui on n'est pas d'accord ? »

Cette question, soulevée lors d'une chronique de France Inter (Rollman, 2018), nous rappelle que nous vivons dans une société qui, paraît-il, favorise l'entre-soi idéologique et ne sait plus gérer l'après du désaccord.

Toutes les opinions ne se valent pas, certes. Mais défendre ses convictions, c'est aussi accepter l'idée qu'elles peuvent à tout moment être remises en question si de nouveaux éléments susceptibles de la réfuter sont portés à notre attention (Maeso, 2018).

« C'est la faute aux réseaux sociaux !! Ils incitent à rester entre gens du même avis » entend-on. Pourtant, ils ne sont que des outils à notre disposition. Grâce à ces derniers, il n'a jamais été aussi facile d'aller se renseigner sur des idées non partagées, de construire de nouveaux argumentaires, de faire évoluer nos points de vue...

Ce sont peut-être nos postures et nos habitudes de fonctionnement dans les différents lieux de paroles (réseaux sociaux, instances statutaires, repas de famille...) qui sont à remettre en cause.

« Solutions clés en main », « débat minuté » ... tout est fait pour nous permettre « d'aller plus vite » quitte à limiter le temps dédié à la réflexion, aux échanges et finalement nous permettre de ne pas écouter l'autre. Or, quel meilleur moyen d'appauvrir une idée, un projet, une solution que de ne pas la mettre en débat, la confronter auprès d'autres qui ne pensent pas ou ne font pas pareil ?

Fédération sportive, partie prenante de la société, nous contribuons sans doute à alimenter ce processus. Toutefois, notre vocation est de contribuer à la formation d'un citoyen sportif ouvert sur le monde, de favoriser l'implication des bénévoles dans la vie de leur association. Bref, de promouvoir la prise de parole et le débat dans « le respect de l'adversaire », non pas pour focaliser sur les désaccords mais pour co-construire des solutions qui nous ressemblent et nous rassemblent. A nous de jouer !

Laetitia ZAPPELLA
Elue au Comité Directeur National

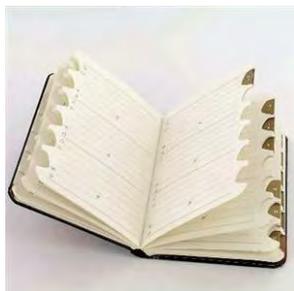


ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

VIE FEDERALE

MISE A JOUR DU REPERTOIRE



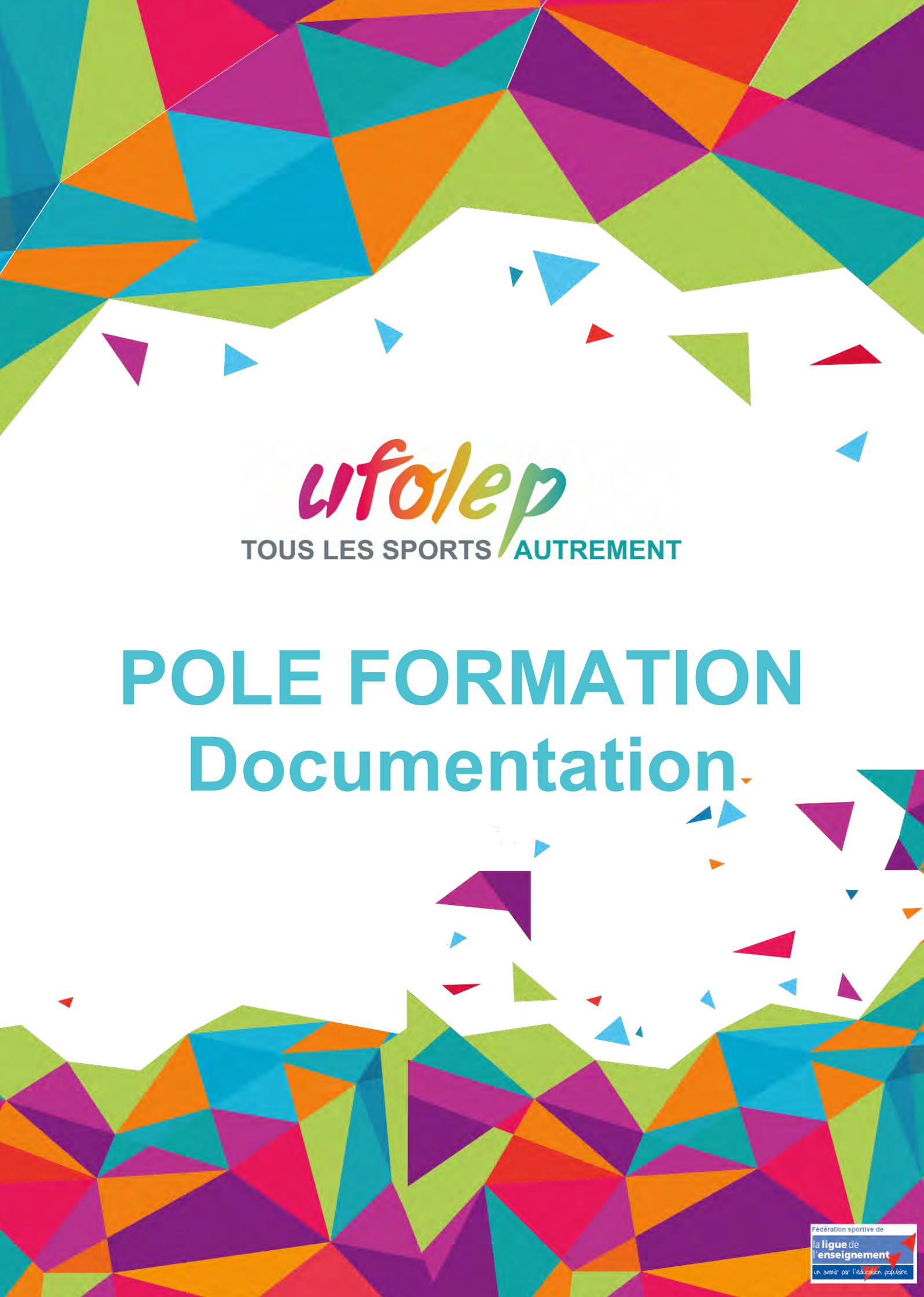
UFOLEP 77/ Seine-Et-Marne

L'UFOLEP 77 intègre son nouveau siège social à compter du 17 octobre 2018.

Il est situé à Moissy-Cramayel au 58 allée Edouard Branly.

L'équipe «UFOLEP 77» sera joignable que par mail (contact@ufolep77.org).

Un numéro de téléphone vous sera communiqué très prochainement.



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

POLE FORMATION Documentation

JURYS NATIONAUX CQP ALS 2019 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS TOUS À VOS ANGENDA !

Nous allons tester une nouvelle formule avec 1 jury plénier tous les 2 mois et nous évaluerons en fin d'année 2019 la pertinence de cette configuration.

Voici donc les dates des jurys pléniers CQP ALS 2019 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Jeudi 7 février 2019	7 janvier 2019
Vendredi 12 avril 2019	11 mars 2019
Jeudi 6 juin 2019	6 mai 2019
Juillet 2019 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	1 mois avant
Vendredi 11 octobre 2019	13 octobre 2019
Vendredi 13 décembre 2019	Mercredi 13 novembre 2019

Nous vous rappelons qu'il est impératif que vous nous transmettiez vos dossiers avant ces dates butoirs au Pôle National Formation. Au-delà de ces dates et dans le cas de dossiers incomplets, les dossiers de vos candidats seront automatiquement reportés sur le jury d'après.

Les dossiers VAE doivent également nous être transmis à ces mêmes dates.

NB : [utilisation des nouveaux documents](#)

Contact : ndasilva.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.79.

**PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE
UFOLEP - 2018**

Formation Technique et Pédagogique

SECOURISME

**FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE
SECOURISME**

Objectifs de formation

- ✓ Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

Publics visés

- ✓ Formateurs PSC, titulaires du BNMPS et PAE3, du PICFPSC

Éléments de contenus

- Actualités ministérielles et fédérales relatives au secourisme
- Évaluation des gestes techniques - points clés - justification
- QCM / Référentiels PSC1

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	16 à 24 personnes maximum (par journée de formation continue)	Toulouse – Sauméjan - Fougères – Valence – Ile-de-France – Nevers – Montpellier

Intervenants

Philippe ATRY – Isabelle COLLAVET – Vincent DEFOSSEZ – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – Stéphane LALANNE – Hervé LEROC – Fabien LE GUENENC – Mauricette LE MAITRE – Anthony ROBERT – José ROIG

Coût du stage

- Coût Pédagogique : 150 €
- Frais de déplacement sont à la charge des comités/publics
- Frais de restauration (déjeuner) pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre les dates et lieux ci-dessous :

- 23 mai 2018 à Mondonville (31)
- 15 juin 2018 à Sauméjan (47)
- 19 juin 2018 à Fougères-sur-Bièvres (41)
- 26 septembre 2018 à Valence (26)
- 3 octobre 2018 à Nevers (58)
- **Le 19 octobre 2018 à Paris (75)**
- 12 décembre 2018 à Montpellier (34)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/formationcontinueformateursecourisme.html>

LES EQUIVALENCES DU PSC1

LE POINT SUR LES EQUIVALENCES

Il existe un grand nombre de formations aux premiers secours. Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur les équivalences ou la validité de vos diplômes.

Depuis le 1^{er} août 2007, la formation de référence est le PSC1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1). Ce n'est pas une nouvelle formation, il s'agit d'une évolution de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) qui existait depuis 1991.

Ci-dessous la liste des diplômes admis en équivalence du PSC1 :

- ✚ L'AFPS, quelle que soit son année d'obtention
- ✚ Le PSE1
- ✚ Le BNS (Brevet National de Secourisme) qui n'existe plus depuis 1991
- ✚ Le Brevet de Brancardier Secouriste
- ✚ Le Brevet de Secouriste de la Protection Civile
- ✚ Le CSST (Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail) tant que son titulaire est à jour de son recyclage

Cas particulier :

- ✚ Le BEPS (Brevet Européen de Premier Secours) délivré par la Croix Rouge est reconnu dans toute l'Europe par les sociétés Croix-Rouge. Le BEPS n'est pas admis en équivalence du PSC1

Liste des professions qui dispensent de passer le PSC1 :

- ✚ Médecin
- ✚ Chirurgien-dentiste
- ✚ Pharmacien
- ✚ Vétérinaire
- ✚ Sage-femme
- ✚ Infirmier(e) diplômé d'État

▲ Important !

L'UFOLEP nationale est aujourd'hui agréée par le Ministère de l'Intérieur afin de dispenser les formations PSC1 et Monitorat (BNMPS-PAE3).

Renseignez-vous auprès du Pôle Formation (01.43.58.97.62.) pour obtenir les coordonnées du Comité Départemental UFOLEP le plus proche dispensant les formations PSC1.

Les outils « Éduquer c'est prévenir ! » sont disponibles

"Éduquer c'est prévenir !" ce sont des programmes éducatifs et pédagogiques clefs en main pour sensibiliser et prévenir des risques dans le cadre familial, scolaire ou périscolaire.

L'objectif ? Créer chez les plus jeunes une culture de la responsabilisation à travers des initiations éducatives telles que la prévention des risques domestiques, la prévention canicule, le "savoir-rouler", ...

L'Équipe Pédagogique Nationale et le pôle formation vous propose de vous doter de ces outils complémentaires aux dispositifs sportifs et citoyens de l'UFOLEP.

4 THEMATIQUES - 5 INITIATIONS

Chaque pack thématique est composé :

- de jeux éducatifs (puzzles, dominos, memorys...)
- d'un triptyque pédagogique
- d'affiches et flyers
- de guide d'intervention pédagogique

L'ensemble des initiations se retrouvent dans le **PACK COMPLET** pour 150 € TTC (frais de port en sus)

ROLL-UP DÉDIÉ

Vous avez également la possibilité de compléter votre kit d'outils avec le **roll-up "Éduquer c'est prévenir !"**.

Tarif négocié à 112,8 € TTC (frais de port inclus)

[>>> DEMANDEZ VOS OUTILS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE <<<](#)

POUR COMMUNIQUER SUR CE DISPOSITIF

Vous disposez de différents outils pour promouvoir ce dispositif notamment auprès de structures partenaires >> Téléchargez le [KIT COMM](#)

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été publiée au Journal officiel du 6 septembre 2018. Les différentes mesures de la loi feront l'objet de nombreux décrets d'application à partir de fin octobre 2018.

Ce troisième numéro du Fil Info Réforme a pour objet de vous présenter les principales mesures de la loi et les périodes envisagées pour leur application.

Les mesures de la loi publiée

Opérateurs de compétences : calendrier et conditions d'agrément

Le texte de la loi n°2018-771 publié adopte le calendrier suivant :

- La date du **31 décembre 2018** est fixée pour deux éléments distincts mais interdépendants:
 - La signature d'un accord de désignation d'un opérateur de compétences par chaque branche professionnelle et sa transmission à l'autorité administrative ;
 - La signature d'un accord constitutif d'un opérateur de compétences entre les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs représentatives dans le champ d'application.

Dès lors, la signature des accords de désignation doit être préalable à la négociation des accords constitutifs et leur dépôt dans le délai imposé.

- En l'absence d'accord des partenaires sociaux d'une branche professionnelle au 31 décembre 2018, l'autorité administrative lui désigne un opérateur de compétences agréé.

Les futurs opérateurs de compétences devront notamment répondre aux critères suivants :

- La cohérence et la pertinence économique de leur champ d'intervention ;
- Le respect d'un seuil de montant de contributions gérées ou d'un nombre d'entreprises couvertes ;
- L'aptitude à assurer un service de proximité sur tout le territoire.

L'arrêté précisant les critères d'agrément des futurs OPCO devrait être publié mi-décembre 2018.

- Après examen des accords constitutifs des OPCO déposés, et en cas de refus d'agrément, l'autorité administrative pourra émettre des recommandations permettant de satisfaire les critères. Les partenaires sociaux disposeront alors de 2 mois pour parvenir à un nouvel accord et le transmettre à l'autorité administrative.
- Après cet éventuel second examen, l'autorité administrative pourra :
 - Pour les branches répondant au critère de cohérence du champ, agréer l'opérateur de compétences satisfaisant aux critères légaux ;
 - Pour chacune des autres branches en application du critère de cohérence du champ, agréer un autre opérateur de compétences satisfaisant aux critères légaux.
- Les nouveaux opérateurs de compétences, gérés paritairement, seront agréés **à compter du 1^{er} avril 2019**.
- Les actuels OPCA disposeront d'un agrément provisoire en qualité d'opérateurs de compétences **du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019**.

Des décrets en attente de publication et une mise en œuvre progressive de la loi

Financement de la formation

Le décret relatif à la répartition des fonds de la formation professionnelle selon les dispositifs devrait être publié en février 2019. En effet, la contribution de 0,55% ou 1% versée par les entreprises sera fractionnée pour alimenter les différents fonds reversés à France Compétences : alternance, plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, formation des demandeurs d'emploi, CPF.

La connaissance de cette répartition, puis des modalités de calcul des fonds reversés aux OPCO, permettra de déterminer les critères d'accès au financement des actions de formation en 2019.

Uniformalion assure le financement des périodes de professionnalisation dont la formation débute au plus tard le 31 mars 2019.

Les dossiers doivent impérativement parvenir aux services d'Uniformalion avant le 1^{er} novembre 2018.

Dans les mêmes conditions de délais, Uniformalion prend en charge les actions de formation dans le cadre du plan de formation des entreprises de plus de 50 salariés.

Compte personnel de formation

Le décret relatif aux modalités de monétarisation du CPF devrait être publié fin octobre 2018.

Pour l'année 2019, les OPCO, agréés de manière transitoire, auront pour obligation de gérer la conversion des projets CPF (autonomes et co-construits) en euros. Ainsi, les demandes de financement de projets dans le cadre du CPF seront examinées sur la base du nombre d'heures acquises au compteur du salarié converties en euros (sur la base du montant déterminé par le décret, entre 14 et 15€ sont évoqués à ce jour).

Dans le courant de l'année 2019 et sur la base des déclarations sociales des entreprises, les compteurs CPF seront alimentés directement en euros pour chaque bénéficiaire.

Les possibilités d'abondement des projets de formation dans le cadre du CPF devraient, quant à elles, faire l'objet d'un décret en novembre 2018.

La Caisse des dépôts et consignations gèrera les projets CPF autonomes à compter du 15 octobre 2019 et les projets CPF co-construits à partir de 2020.

Zoom : les branches, les certifications et l'alternance

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage confie un rôle prépondérant aux branches professionnelles en matière de certification et de détermination des niveaux de prise en charge des deux contrats en alternance.

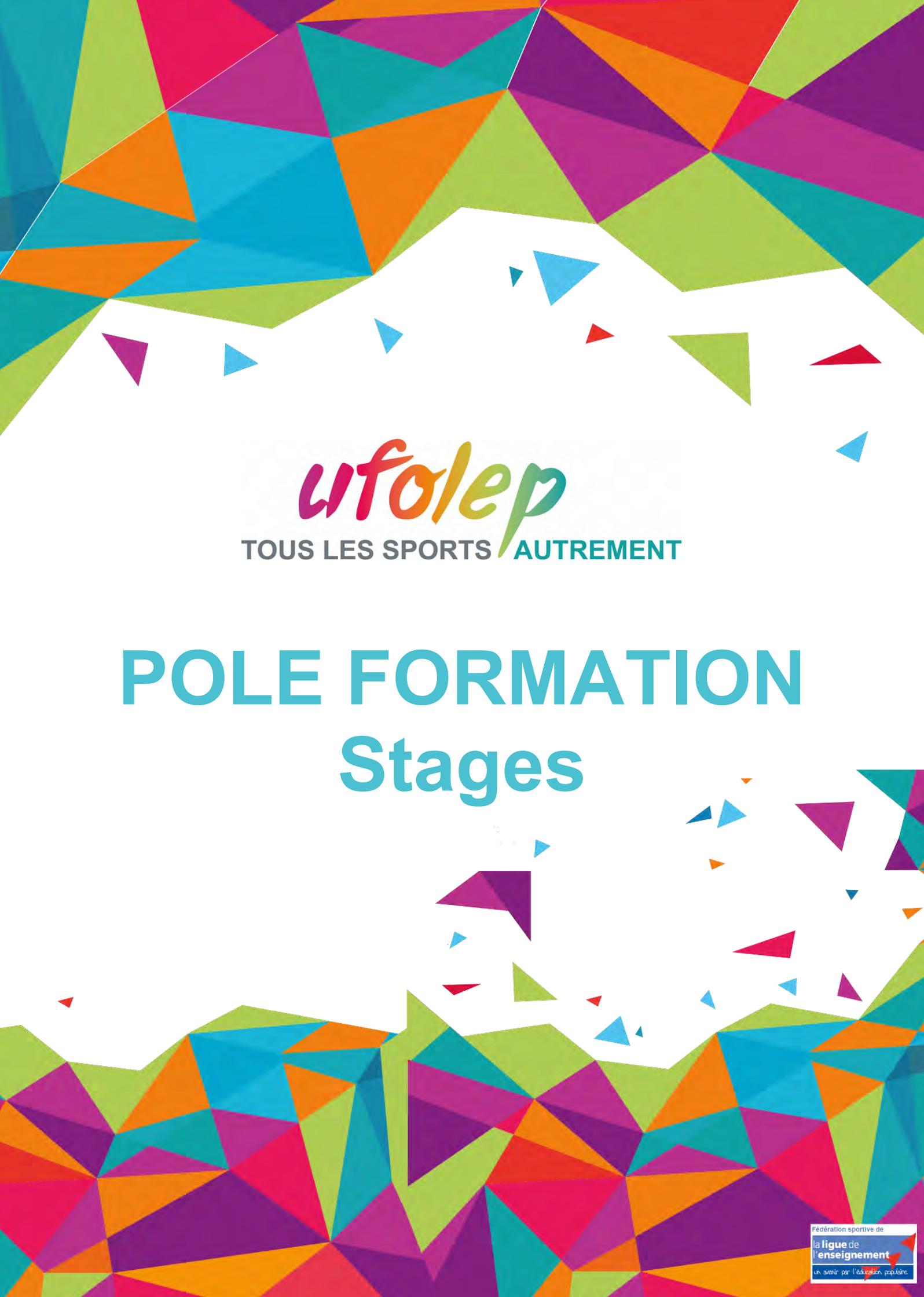
A l'avenir, les Commissions Professionnelles Consultatives (CPC) composées notamment de représentants des employeurs et des salariés émettront des avis contraignants pour les ministères pour toute création, révision ou suppression de diplôme. Par ailleurs, les branches conservent évidemment la possibilité de créer des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

Ceux-ci devront désormais correspondre à un niveau de qualification pour être enregistrés au RNCP (obligatoire pour être éligibles dans le cadre du CPF). Pour les certifications déjà enregistrées, l'obligation de déterminer un niveau s'appliquera lors du renouvellement de l'inscription.

La question des certifications menant aux principaux métiers de la branche, des pratiques en matière d'alternance ainsi que l'identification des organismes de formation et des CFA est dès à présent incontournable pour la future détermination des niveaux de prise en charge des deux contrats.

Ceux-ci pourront être différenciés selon, notamment, les secteurs d'activité, territoires, diplômes, etc. Ils pourront en outre intégrer différentes natures de coûts (pédagogiques, d'investissement, frais annexes, accompagnement etc.).

Les branches devront définir ce niveau de prise en charge au cours du premier semestre 2019 en s'appuyant sur les recommandations formulées par France compétences. Afin d'accompagner les partenaires sociaux dans ces travaux, les services d'Uniformalion ont construit divers outils d'aide à la décision.



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

POLE FORMATION

Stages

STAGE TECHNIQUE NATIONAL GYMNASTIQUE 209



Afin d'anticiper, et pour faciliter la disponibilité de chacun(e), voici [les propositions de dates](#) pour le stage technique national 2019.

Merci d'indiquer vos disponibilités et non votre préférence. Le stage devrait se dérouler à Bourges (en attente de confirmation).

Idéalement, chaque région doit être représentée ainsi que chaque pôle (GAF, GAM, trampoline, formation).

Le jugement sera bien sûr évoqué avec les éventuelles modifications. Mais le travail sur le PNF amorcé sur le stage T 2018 devra être approfondi et même finalisé.

Une réponse est attendue avant **[le 31 octobre](#)** !

MÉMO STAGE

Discipline / Type de stage	BF1A	Sarbacane	BF1A Sarbacane
Blois	Allée Jean Amrouche		
16/11/2018	Allée Jean Amrouche	19:00	23:00
17/11/2018	Allée Jean Amrouche	09:00	22:00
18/11/2018	Allée Jean Amrouche	09:00	18:00
Prérequis	Être capable de pratiquer la sarbacane en toute sécurité. Connaître les différentes disciplines de tir. Être désireux de s'impliquer dans l'animation		
Objectifs	Devenir animateur 1er degré Sarbacane		
Eléments de contenu	UCC TC 1.1 - Mouvement Associatif et Sportif UCC TC 1.2 - Animation pédagogique UCC TC 1.3 - Sécurité de la pratique UCC1 4.1 - Technique et Pédagogie UCC1 4.2 - Législation et Règlementation UCC1 4.3 - Sécurité de la pratique UCC1 4.4 - Environnement		
Doc et matériel demandé	Matériel de prise de note, Documentation personnelle, Livret de formation, Tenue Sportive		
Responsable administratif			
Responsable formation	David SUAREZ		
Formateur(s)	BENTHANANE Mohamed		
Coût par stagiaire (option 1)	100,00	Hébergement et repas compris	
Coût par stagiaire (option 2)		Possibilité de ne pas prendre l'hébergement mais uniquement sur demande	
Coût par stagiaire (option 3)			
Date limite de réception	06/11/2018		
CONTACT	UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE 371 Rue d'Alsace 45160 OLIVET 02.38.54.02.00 Ufolepcentre@orange.fr		

Discipline / Type de stage	BF1A	Tir à l'arc	BF1A Tir à l'arc
BLOIS (41000) 41018	Allée Jean Amrouche		
16/11/2018	Allée Jean Amrouche	20:30	23:00
17/11/2018	Allée Jean Amrouche	09:00	21:00
18/11/2018	Allée Jean Amrouche	09:00	17:00
25/01/2019	Allée Jean Amrouche	20:30	23:00
26/01/2019	Allée Jean Amrouche	09:00	21:00
27/01/2019	Allée Jean Amrouche	09:00	17:00
Prérequis	Posséder une forme de culture générale relative à l'Archerie (compétences à acquérir à l'issue des 20h de période probatoire)		
Objectifs	Devenir Animateur 1er degré Tir à l'arc		
Éléments de contenu	UCC TC 1.1 - Mouvement Associatif et Sportif UCC TC 1.2 - Animation pédagogique UCC TC 1.3 - Sécurité de la pratique UCC1 4.1 - Technique et Pédagogie UCC1 4.2 - Législation et Règlementation UCC1 4.3 - Sécurité de la pratique UCC1 4.4 - Environnement		
Doc et matériel demandé	Matériel de prise de note, Documentation personnelle, Livret de formation, Tenue Sportive		
Responsable administratif			
Responsable formation	David SUAREZ		
Formateur(s)	BENTHANANE Mohamed		
Coût par stagiaire (option 1)	190,00	Hébergement et repas compris sur les 2 week end	
Coût par stagiaire (option 2)		Possibilité de ne pas prendre l'hébergement mais uniquement sur demande	
Coût par stagiaire (option 3)			
Date limite de réception	06/11/2018		
CONTACT	UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE 371 Rue d'Alsace 45160 OLIVET 02.38.54.02.00 Ufolepcentre@orange.fr		

MÉMO STAGE

Discipline / Type de stage	BF10	Tir à l'arc	BF10 Tir à l'arc
BLOIS (41000) 41018		Allée Jean Amrouche	
16/11/2018	Allée Jean Amrouche	20:30	23:00
17/11/2018	Allée Jean Amrouche	09:00	21:00
18/11/2018	Allée Jean Amrouche, Blois	09:00	17:00
Prérequis	Connaître le manuel d'arbitrage (compétences à acquérir à l'issue des 20h de période probatoire)		
Objectifs	Devenir Officiel 1er degré Tir à l'arc		
Eléments de contenu	UCC TC 1.1 - Mouvement Associatif et Sportif UCC TC 1.2 - Animation pédagogique UCC TC 1.3 - Sécurité de la pratique UCC1 4.1 - Technique et Pédagogie UCC1 4.2 - Législation et Règlementation UCC1 4.3 - Sécurité de la pratique UCC1 4.4 - Environnement		
Doc et matériel demandé	Matériel de prise de note, Documentation personnelle, Livret de formation, Tenue Sportive		
Responsable administratif			
Responsable formation	David SUAREZ		
Formateur(s)	BENTHANANE Mohamed		
Coût par stagiaire (option 1)	100,00	Hébergement et repas compris	
Coût par stagiaire (option 2)		Possibilité de ne pas prendre l'hébergement mais uniquement sur demande	
Coût par stagiaire (option 3)	10,00 €	T-Shirt BF10	
Date limite de réception	06/11/2018		
CONTACT	UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE 371 Rue d'Alsace 45160 OLIVET 02.38.54.02.00 Ufolepcentre@orange.fr		

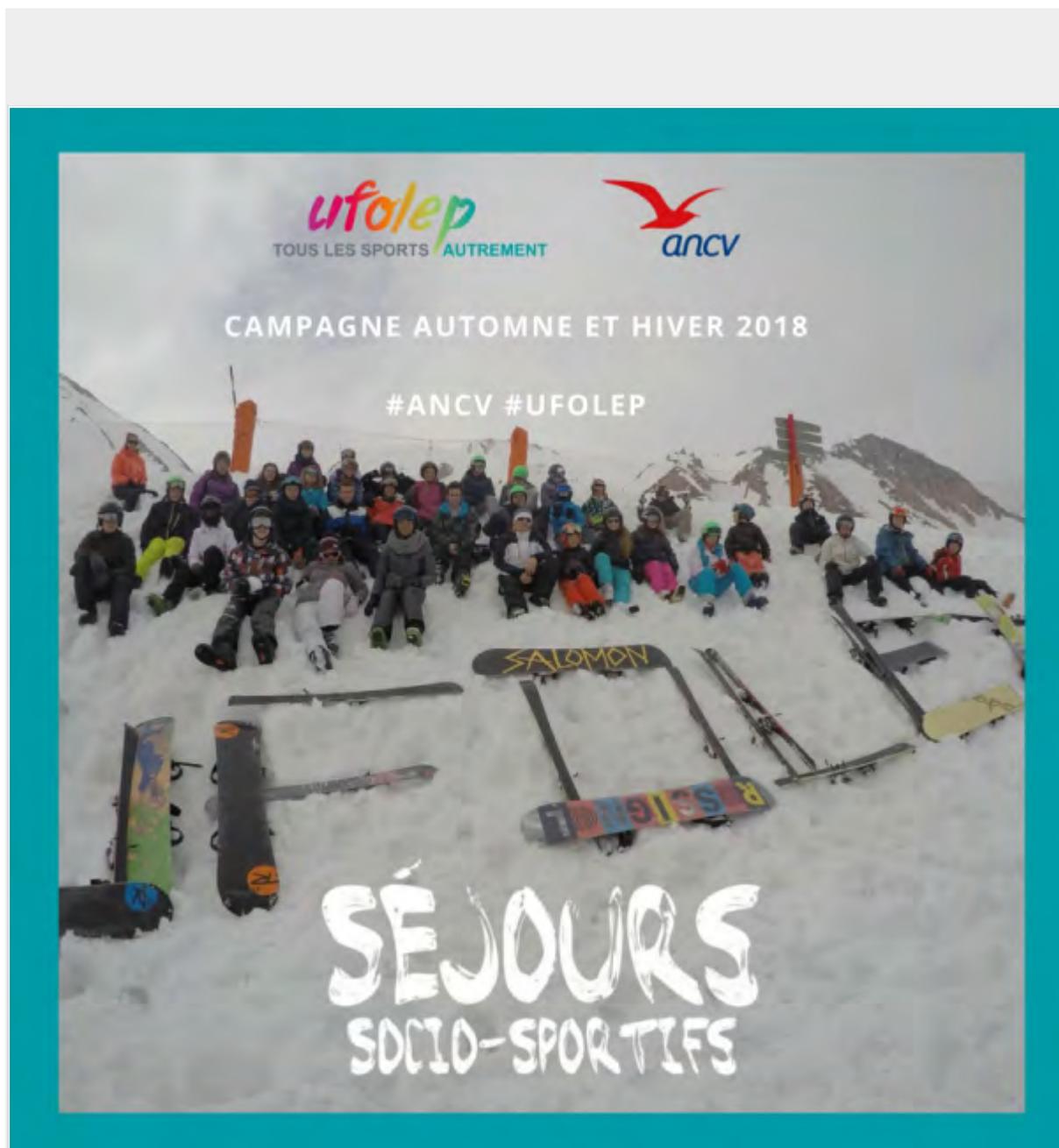
Discipline / Type de stage	BF2A	Tir à l'arc	BF2A Tir à l'arc
Blois	Allée Jean Amrouche		
16/11/2018	Allée Jean Amrouche Blois	20:30	23:00
17/11/2018	Allée Jean Amrouche Blois	09:00	21:00
18/11/2018	Allée Jean Amrouche, Blois	09:00	18:00
25/01/2019	Allée Jean Amrouche Blois	20:30	23:00
26/01/2019	Allée Jean Amrouche Blois	09:00	21:00
27/01/2019	Allée Jean Amrouche, Blois	09:00	18:00
Prérequis	Etre titulaire du A1 ou du BF1A complet Tir à l'Arc		
Objectifs	Devenir Animateur 2ème degré Tir à l'arc		
Eléments de contenu	UCC TC 2.1 - Mouvement Associatif et Sportif UCC TC 2.2 - Animation pédagogique UCC TC 2.3 - Sécurité de la pratique UCC2 4.1 - Technique et Pédagogie UCC2 4.2 - Législation et Règlementation UCC2 4.3 - Sécurité de la pratique UCC2 4.4 - Environnement		
Doc et matériel demandé	Matériel de prise de note, Documentation personnelle, Livret de formation, Tenue Sportive		
Responsable administratif			
Responsable formation	David SUAREZ		
Formateur(s)	BENTHANANE Mohamed		
Coût par stagiaire (option 1)	190,00	Hébergement et repas compris	
Coût par stagiaire (option 2)		Possibilité de ne pas prendre l'hébergement mais uniquement sur demande	
Coût par stagiaire (option 3)			
Date limite de réception	06/11/2018		
CONTACT	UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE 371 Rue d'Alsace 45160 OLIVET 02.38.54.02.00 Ufolepcentre@orange.fr		



wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SPORT SOCIÉTÉ



Bonjour à tous,

Oui, on y est loin de l'hiver froid... mais justement !...

Vous avez déposé un projet en 2017 mais pas encore cette année ?
Vous menez des projets en direction des jeunes issus de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ?
Vous menez des projets en direction des jeunes avec le Parcours Coordonné ?
Vous avez dans vos associations ou structures des jeunes entre 16 et 25 ans ?

Vous pouvez encore proposer à vos jeunes un séjour socio-sportif pour **cet automne ou hiver 2018 grâce au partenariat UFOLEP-ANCV**. Pour rappel, ce partenariat est dédié aux **16-25 ans** résidant au sein d'un territoire couvert par la géographie prioritaire ou dans une commune de moins de 2 000 habitants, n'étant jamais ou rarement partis en vacances.

L'aide s'élève à maximum 150 euros par jeune.

Dépôt des projets :

- **Le comité :** via la [BSD](#).
- **Une structure via le comité :** faire compléter la fiche [projet + listing des jeunes](#) puis le comité saisit le dossier via la [BSD](#).

Nous restons à votre entière disposition.
Sur ce, très bel été à tous !

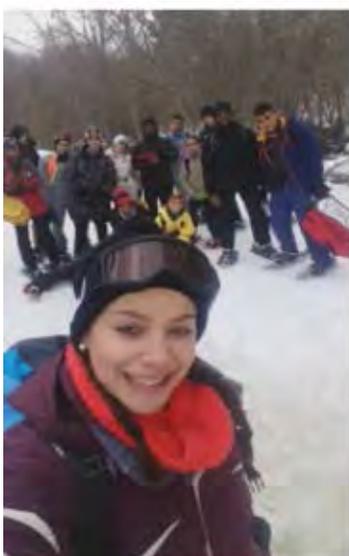
Important :

- **Chaque support de communication réalisé par vos soins doit mettre en avant le logo de l'ANCV et de l'UFOLEP.**
- **Il est impératif de garder pendant trois ans toutes les pièces comptables afin de répondre correctement à tout contrôle que l'ANCV peut enclencher (contrôle effectué en 2016 sur certains projets).**
- **Nouvelles modalités : 50 % du montant à validation du dossier-projet // 50 % à validation du dossier-bilan.**

[Cahier des charges 2018](#)

[Déposez un projet !](#)

[Logo ANCV](#)



Contacts :

Agathe VRIGNAUD
01.43.58.97.65
avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr

Adil EL OUADEHE
01.43.58.97.64
aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr



Les autres dispositifs Sport Société

Cliquez sur les images pour découvrir les cahiers des charges Sport Société.

→ Chaque dispositif est réfléchi au regard des réalités d'aujourd'hui.

AXE 1 : Développement des APS



AXE 3 : Insertion sociale et professionnelle



AXE 2 : Education par le sport



AXE 4 : Lobbying et stratégie d'influence



ufolep — Fédération sportive de la ligue de l'enseignement
Sport Société
Accompagner pour transformer

GRUPE DE TRAVAIL SPORT SENIORS



VOUS ETES INTERESSES POUR INTEGRER LE GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL **SPORT SENIORS** ? INFORMEZ-



NOUS ! CONTACT : jarreteau.laligue@ufolep-usep.fr

[Voir la version en ligne](#)

InfoScic

L'actualité des sociétés coopératives d'intérêt collectif



Formation "Organiser et animer son multisociétariat"

Participez à cette formation participative de 3 jours, organisée par la CGScop, le 13 et 14 novembre et le 11 décembre 2018 à Paris. Destinée aux dirigeants, coopérateurs, élus et accompagnateurs de Scic, cette formation vise à permettre aux participants d'identifier les clés et les leviers pour organiser et animer le multisociétariat d'une Scic dans ses dimensions organisationnelle, humaine et gestionnaire au service de son développement.

Places limitées.

[Plus d'informations](#)



Le MOOC des Scic

La troisième édition du MOOC est lancée ! Comme les 5 000 premiers participants, inscrivez-vous jusqu'au 13 octobre pour participer à cette formation interactive sur la plateforme FUN.

[Inscrivez-vous](#)



Rencontre avec des Scic

Afin de promouvoir le lancement de cette 3ème édition du MOOC, des vidéos témoignages de dirigeants de Scic ont été produites. Retrouvez Ressources T, Citiz, Savecom, Okhra et CASACO sur la page Youtube des Sociétés Coopératives et Participatives.

[Voir les vidéos](#)



Sport, un futur coopératif

Dans une période de forte réflexion sur l'évolution des modèles d'organisation des acteurs du sport, la CGScop et le Ministère des Sports travaillent depuis de nombreux mois à un guide web Scic et Sport, disponible le mois prochain. Entre temps, de nombreuses expérimentations se lancent dont des transformations de clubs sportifs professionnels en Scic comme le club de football de Bastia qui a présenté son projet lors d'une conférence de presse.

[Lire l'article](#)



Départ d'Adelphe de Taxis du poët et d'Aurélien Denaes de la CGScop

Adelphe de Taxis du poët, responsable innovation, mis à la disposition de la CGScop par la Caisse des Dépôts et Consignation et Aurélien Denaes, délégué Scic et par ailleurs co-gérant de la Scic CASACO, voguent vers de nouvelles aventures coopératives. Si vous souhaitez garder le contact detaxisadelphe@yahoo.fr - a.denaes@gmail.com.

Et parce que partir sur une phrase de Jean Jaurès est toujours plus élégant, ils ont trouvé celle-ci :

“L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création.”

[View this email in your browser](#)

SPORSORA
AGIR ENSEMBLE POUR
L'ÉCONOMIE DU SPORT



Pour la troisième fois de suite, la judoka de 25 ans, Clarisse Agbegnenou, remporte le titre mondial des - 63 kg.

À LA UNE



[Membres] L'Observatoire du Naming - 12/10

SPORSORA en collaboration avec le CDES, Lagardère Sports and Entertainment et Kantar Media a le plaisir de vous annoncer la 2ème édition de l'Observatoire du Naming.

Au programme : Étude sur la perception du naming par le grand public en France,

Évolution du naming en France et à l'international, Témoignages et bonnes pratiques du naming à différentes échelles, Sujet du « re-naming », Pitch d'un détenteur de droit et Temps de networking

Intervenants :

ALLIANZ, BRITVIC, CDES, COMMERZBANK-ARENA (Francfort), CONFORAMA, FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES, FC NANTES, KANTAR MEDIA, LAGARDERE SPORTS AND ENTERTAINMENT, LNB, PARIS LA DEFENSE, PARIS LA DEFENSE ARENA, RMC SPORT ([noms des intervenants ici](#))

Inscrivez-vous dès à présent auprès de julien.noel@sporsora.com

Attention : nombre de places limité

[Plus d'info](#)

RETOUR SUR...

Ce weekend, pas moins de **2 412 événements** ont été organisés dans le cadre de la Fête du Sport en France Métropolitaine et Outre-Mer. De nombreux membres SPORSORA, dont notamment FDJ, Play International et la RATP, ont permis au plus grand nombre de découvrir, vivre et partager le sport.



La matinée sportive chez FDJ

[Lire l'article](#)



La RATP mobilise son réseau

[Lire l'article](#)



La Fête du Sport avec Play International

[Lire l'article](#)

GRADINS SPORSORA



Le SELL (Syndicat des Editeurs de Logiciels de Loisirs) invite les membres SPORSORA à découvrir les coulisses de la Paris Games Week en proposant :

- Une visite guidée exclusive le **mardi 30 octobre à 11H00** (durée 1h-1h30).
- Des invitations pour assister à l'avant-première le **jeudi 25 octobre de 19h à 23h**.
- Des invitations pour le salon valable du **26 au 30 octobre**.

Réservez vos places ou invitations avant le 23 octobre auprès de l'adresse mail suivante : julien.noel@sporsora.com

Attention : nombre de places limité

[Plus d'info](#)

LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

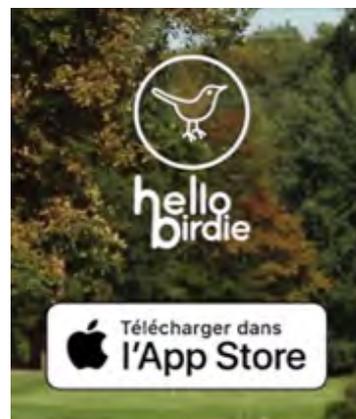
[Membres] **La prochaine réunion de la Commission Relations Institutionnelles de SPORSORA se tiendra demain, le vendredi 28 septembre de 9h à 10h30.**

L'occasion de faire un point sur l'avancement des propositions portées par SPORSORA et de préparer les prochains rendez-vous avec les députés et sénateurs : Cedric Roussel, François Cormier-Boulligeon, Pierre-Yves Bournazel, Perrine Goulet, Michel Savin et Jean-Jacques Lozach.

L'ACTU DU TREMLIN

Hello Birdie permet à tous les golfeurs de mieux jouer

Hello Birdie propose un carnet de parcours intelligent et construit une communauté de golfeurs qui souhaitent faire de meilleures performances. Ce caddie virtuel repose sur une application mobile et un algorithme d'intelligence artificielle.



[Lire l'article](#)

L'ACTU DE NOS MEMBRES



La LFP se renforce avec Content Stadium

Content Stadium, la plateforme de création de contenu pour l'industrie du sport, accompagne la LFP et ses compétitions phares la Ligue 1 Conforama, la Domino's Ligue 2 et la Coupe de la Ligue BKT.

[Lire l'article](#)



Lagardère Plus accompagne Conforama

Lagardère Plus entame une collaboration pour les deux prochaines saisons avec Conforama, partenaire titre du Championnat de France de Ligue 1 Conforama depuis la saison 2017/2018.

[Lire l'article](#)



Les Yogis du Cœur le 18 novembre

Les Yogis du Cœur sont de retour le 18 novembre à Paris pour une toute nouvelle expérience de yoga solidaire dans un magnifique écrin classé : Le Salon Opéra de l'InterContinental Paris Le Grand.

[Lire l'article](#)



La Fourmi accompagne le Stade Français Paris

Dans la perspective de la saison 2018-2019 abordée sous le signe du (Re)nouveau, le Stade Français Paris a choisi LAFOURMI pour l'accompagner sur sa stratégie de communication globale.

[Lire l'article](#)

LE DOCUMENT À CONSULTER

Les jeunes et Paris 2024

Dans le cadre de l'organisation des JO de Paris 2024, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a décidé d'interroger les jeunes âgés de 15 à 25 ans dans l'objectif de recueillir leurs impressions et attentes par rapport à cet événement sportif et historique.

[Consulter l'étude \(réservé aux membres\)](#)

427 millions de dollars

C'est la somme de l'ensemble des investissements entre les mois d'avril et de juin dans l'industrie du jeu compétitif. *Source : The Esports Observer.*

Retrouvez les chiffres clés du marketing et sponsoring sportif dans les travaux réalisés par la commission Intelligence Economique de SPORSORA.

[Accéder aux chiffres clés](#)

CONSULTEZ LE CALENDRIER

Retrouvez tous les temps forts SPORSORA, rendez-vous institutionnels et d'influence et événements partenaires.

[CLIQUEZ ICI](#)

REJOIGNEZ NOS MEMBRES

Pas encore membre de SPORSORA ? Si vous êtes intéressés par les sujets mentionnés ci-dessus, rejoignez-nous.

[CLIQUEZ ICI](#)

PÔLE RESSOURCES NATIONAL
SPORT ÉDUCATION MIXITÉS CITOYENNETÉ

Bulletin de veille du PRN SEMC

[Voir cet e-mail
dans votre navigateur](#)



Octobre 2018

Bonjour,

Voici le nouveau bulletin de veille du Pôle ressources « Sport, éducation, mixité, citoyenneté ».

Vous avez des informations pour les prochains bulletins ? Envoyez-les à l'adresse suivante :

e.jamon@semc.sports.gouv.fr.

Appel à...

[Concours] "Opération pour un Sport Égalitaire"

La DDCS et le CDOS des Yvelines promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport à travers ce concours qui vise à récompenser les meilleures actions pour un sport plus égalitaire et sans stéréotypes de genre. Le concours est ouvert à tous les établissements scolaires, et clubs sportifs domiciliés dans les Yvelines. Sont concernés les projets mis en œuvre avant le septembre 2018.

L'action peut toutefois être en cours ou avoir été menée ponctuellement. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 12 novembre. [\(En savoir +\)](#)

[Concours] Equi'défi 2019

« Le Pôle Hippolia, en partenariat avec le Crédit Agricole Normandie et la Caisse Centrale MSA, lance Equi'défi. Ce concours national d'innovation s'adresse à la fois aux porteurs de projet dans le but

d'accompagner la création de leur société et aux entreprises en développement pour accélérer leur croissance. » Une attention particulière sera portée sur le caractère innovant, la viabilité économique du projet et son potentiel de création d'emplois, et sur la prédominance de la notion de sécurité/santé/bien-être au travail. 3 prix seront décernés pour un montant total de 5000 €. Les dossiers d'inscriptions peuvent être envoyés jusqu'au 31 décembre. ([En savoir +](#))

[Concours] Prix « Jeunesse pour l'égalité »

L'Observatoire des inégalités organise un concours de créations visuelles (vidéos, photos, affiches...), le prix "Jeunesse pour l'égalité", encourageant les jeunes à exprimer leurs perceptions des inégalités et des discriminations. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2019. ([En savoir +](#))

À noter

[Bourgogne-Franche Comté] Journée de la citoyenneté

En 2017, la DRDJSCS Bourgogne-Franche Comté et le CREPS de Dijon ont organisé une journée autour de la citoyenneté. L'objectif était de sensibiliser à la citoyenneté dans le cadre des formations mises en place par le CREPS. Suite à cette intervention, un film a été réalisé pour montrer aux partenaires l'objectif et l'intérêt de ce type d'action. Une nouvelle journée similaire est organisée le 9 octobre. ([En savoir +](#))

Éducation et insertion

Ministère de l'Éducation Nationale – 06/2018

[Article] Label "génération 2024"

Le label "génération 2024" pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. ([En savoir +](#))

Centre de Droit et d'économie du sport (CDES) – 12/09/2018

[Vidéo] Questions à Christophe LEPETIT : L'économie du sport

Christophe Lepetit, Responsable des études économiques et des partenariats au Centre de Droit et d'économie du sport (CDES), revient sur les conclusions d'une étude anglaise sur les bénéfices sociaux du sport. Retrouvez ladite étude dans la sous-rubrique « Sur le web ». ([En savoir +](#))

Sur le web

[Étude] [Review of evidence on outcomes of sport and physical activity ; \[Activité physique : un examen rapide des données probantes\]](#)

[Rapport] [Construire une vision prospective partagée des emplois et des compétences](#)

[Livre] [L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif - vol. 2](#)

[Article] [Bientôt aux JO, le skate reste-t-il un sport cool ?](#)

Éthique et valeurs du sport

CREPS Île-de-France - 28/09/2018

[Vidéo] Sensibiliser aux signes de radicalisation dans le sport

Le CREPS Île-de-France, lance la première vidéo pédagogique pour sensibiliser l'ensemble des éducateurs et publics sportifs à la radicalisation dans le sport. En intégrant des outils concrets et pratiques, ce document vidéo permet d'explorer tous les sujets liés à la prévention de la radicalisation à travers trois temps : analyser, constater, prévenir. ([En savoir +](#))

Gouvernement – 18/01/2018

[Article] France Victimes et son réseau d'associations d'aide aux victimes

Lancé en juillet 2016, le Guichet unique d'information et de déclaration pour les victimes s'adressait dans un premier temps aux victimes d'actes de terrorisme. Il répond au numéro indiqué en 2007 dans la campagne de lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le milieu sportif, le 08 VICTIME (ou 08 842 846 37 - Numéro non surtaxé).

Les associations qui portent ce service sont regroupées au sein de la fédération France Victimes. Elles proposent une prise en charge personnalisée, de proximité, gratuite et dans la durée : accueil et écoute de toute personne qui s'estime victime, ainsi que ses proches ; information sur les droits, sur les différentes procédures (pénale, indemnitaire...) ; soutien psychologique ; aide sociale dans les démarches ; mise en relation avec les partenaires locaux, selon les besoins et attentes des victimes.

([En savoir +](#))

La Gazette des Communes - 01/10/2018

[Article] "Il n'y a pas de crise de la citoyenneté dans son ensemble"

Entretien avec François Sénors, rapporteur général du Conseil d'État, et Timothée Paris, rapporteur général adjoint de la section du rapport et des études du Conseil d'État.

Timothée Paris explique "nous ne proposons pas de définition stabilisée de la citoyenneté dans l'étude. Parce qu'il s'agit d'un concept dont nous sommes héritiers, possédant une richesse juridique, sémantique et sociétale absolument gigantesque (...). L'étude entière est une définition de ce qu'est la citoyenneté aujourd'hui." ([En savoir +](#))

L'Equipe - 30/09/2018

[Article] La bibliothèque de sport idéale

Les journalistes et auteurs du journal L'Equipe révèlent leurs goûts littéraires. Parmi les écrivains nommés, on trouve Nick Tosches, Ernest Hemingway, San Antonio, Anthony Buckeridge, Don DeLillo, William Giraldi, John King, Philip Roth, Paul Auster et quelques autres... ([En savoir +](#))

Sur le web

[Article] [Professeur de tennis interdit d'exercice. L'injonction du préfet n'était pas illégale](#)

[Article] [La citoyenneté. Être \(un\) citoyen aujourd'hui](#)

[Article] [Un salarié sur quatre discriminé selon le baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi : que faire ? Par Pierre Befre, Avocat.](#)

[Vidéo] [Parentalité et féminisme : qu'est-ce qu'une éducation égalitaire ?](#)

Sport, facteur d'inclusion sociale

Sur le web

[Article] [Une commune sur six a réalisé une analyse des besoins sociaux sur son territoire](#)

Femmes, sports et mixité

La Gazette des Communes - 01/10/2018

[Article] Politiques publiques : la longue marche de l'égalité femmes-hommes

La loi "Égalité et citoyenneté" du 27 janvier 2017 incite les collectivités à s'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui est l'une de leurs compétences partagées. La loi prône une "approche intégrée" qui peut par exemple se traduire par la mise en place de budgets genrés, par la souscription de chartes et labels. Toutes les collectivités sont en mesure de porter des actions en la matière, mais "seuls les régions, départements, communes et intercos doivent produire un rapport annuel". ([En savoir +](#))

Sur le web

[Entretien] [Brigitte Deydier, médaillée olympique : "Ce qui me plaît, c'est porter des projets"](#)

[Article] ["France Football" annonce la création d'un Ballon d'or féminin](#)

[Article] [Foot féminin: 15% de licenciées en plus depuis le Mondial](#)

[Article] [La boxe, un sport qui se féminise](#)

[Article] [Après Serena Williams, Alizé Cornet s'attaque aux injonctions qui pèsent sur les sportives](#)

[Article] [Les images de la diversité : 43 dessins de presse pour parler du sexisme et des LGBT-phobies](#)

Vie associative

Gouvernement – 24/09/2018

[Dossier de presse] Projet de loi de finances 2019

La mission « Sport, jeunesse et vie associative » regroupe les moyens alloués par l'État aux politiques publiques en matière de sport, conduites par le ministère des Sports, mais aussi de jeunesse et de vie associative conduites par le ministère de l'Éducation nationale. La programmation retenue par le Gouvernement poursuit trois objectifs majeurs : l'accès des jeunes au Service civique ; la création d'une nouvelle agence unique de la haute performance et du développement du sport ; la réalisation des infrastructures pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris (2024). ([En savoir plus](#))

Sur le web

[Article] [Le mystère du budget du ministère des sports résolu](#)

Territoires

Acteurs du sport - 10/2018

[Article] Le Calvados met le sport en mode transverse

Le département du Calvados poursuit dans le cadre de sa politique sportive les "axes historiques" développés en matière de haute niveau, de sport pour tous et de sport scolaire. De plus il développe des priorisations vers les publics cibles. ([En savoir +](#))

Le Monde.fr - 27/09/2018

[Article] Le golf, un business à 1,5 milliard d'euros en France

Le golf compte 90 millions de pratiquants de par le monde. En France, il "représente 1,5 milliards d'euros et 15000 emplois". Le secteur est dynamique mais souffre d'une image élitiste. Comment accompagner sa démocratisation ? Manuel Biotta, président de Blue Green et gestionnaire d'un réseau de 49 golfs, propose des formules qui attirent un autre public. ([En savoir +](#))

Sur le web

[En bref] [Les habitants les plus aisés quittent les quartiers prioritaires de la ville, selon un rapport](#)

[Rapport] [Mobilité résidentielle en quartiers prioritaires de la politique de la ville](#)

[Note] [Estimer le poids économique du sport : méthodologie](#)

[Article] [En Île-de-France, le golf a fait son trou](#)

[Article] [L'association américaine de l'industrie des sports s'oppose aux taxes décidées par Trump sur les produits chinois](#)

[Article] [Séoul et Pyongyang annoncent une candidature commune aux JO de 2032](#)

[Voir la version en ligne](#)



Sport Société : point d'étape à mi-mandat.

Mobilisons-nous pour le séminaire Sport Société des **5, 6 et 7 novembre 2018 à Paris**

Le bilan est éloquent : ouverture de nos instances dirigeantes aux organisations et associations à objet non sportif, rédaction d'une proposition de loi pour la création d'une nouvelle délégation de puissance publique, mise en place de formation politique à destination des élus fédéraux, développement et diversification des partenaires, professionnalisation du réseau fédéral, développement d'événements nationaux à vocation sociale et éducative, ... la totalité de notre réseau mobilisé par plus de 600 projets socio-sportifs.

Notre détermination à impacter la société, notre engagement dans la réduction de l'inégalité d'accès au sport, notre stratégie d'influence **doivent maintenant se conjuguer avec le développement fédératif et un meilleur accompagnement des élu-e-s et des professionnels de nos comités. C'est l'objet de notre séminaire dont le fil conducteur sera celui de « PARCOURS »** : Le Parcours sera spécifique pour les élu-e-s, pour les directions de comités, pour les agents de développement et les cheffes et chefs de projets. Il sera commun aux trois pour mieux cerner les compétences complémentaires au service du développement et de la structuration de notre offre fédérative. Le sport n'a jamais été aussi présent dans la société, mais la société n'a jamais eu autant besoin de la dynamique qu'impulse l'UFOLEP pour un sport qui fasse société ... en mouvement !

Bonne lecture du document d'étape et rendez-vous au FIAP Jean Monnet le 5 novembre. Inscriptions impératives avant le 25 Octobre.



Henri QUATREFAGES, *Vice-Président pôle Sport Société*

Inscrivez-vous !

[Découvrez le pré-programme](#)



**SÉMINAIRE
SPORT SOCIÉTÉ**



5 AU 7 NOVEMBRE 2018
FIAP JEAN MONNET - RUE DE CABANIS - 75 014 - PARIS



* Photo des participants au 1er rassemblement Sport Société de l'UFOLEP en 2017



3 PARCOURS DE FORMATION

[Inscrivez-vous !](#)

Si vous êtes déjà inscrits, merci de ne pas tenir compte de cette sollicitation, prenez connaissance toutefois du pré-programme !

Date limite d'inscription au 25 octobre 2018.
Frais d'hébergement, restauration et déplacements pris en charge.

[Contactez-nous !](#)

PARTENAIRES SPORT SOCIÉTÉ

Institutionnels

Communication

Événementiels sportifs

-
-
-
-
-

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
 un avenir pour l'éducation populaire

Cet email a été envoyé à gmontet.laligue@ufolep-usep.fr, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.



wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SPORT EDUCATION

Note d'informations INTERNE à destination des comités départementaux et régionaux

- Activités de la Forme -

En UFOLEP, l'Activité Physique d'Entretien fait peau neuve !

Afin de mieux répondre aux besoins des associations UFOLEP déclarant des Activités de la Forme, l'UFOLEP Nationale a procédé à la rénovation du code d'activité APE qui va désormais se décliner en plusieurs codes liés aux activités de la forme. Les nouveaux codes d'activités que vous retrouvez dans le tableau ci-dessous vont permettre une classification plus précise des Activités de la Forme pratiquées au sein de notre mouvement. Ils faciliteront la lecture des pratiques sur l'ensemble du territoire, la mise en place de formations plus appropriées aux besoins des acteurs·rices des Activités de la Forme en UFOLEP et la mise en réseau de ces acteurs·rices.

Retrouvez, ci-dessous, les nouveaux codes d'activités UFOLEP des Activités de la Forme :

Intitulé code d'affiliation	Code	Risque	Types d'activités concernées
Activités de la forme - Pratiques douces	22 012	R1	Stretching - Pilates - Gym douce - Relaxation -Méditation - Body Balance – UFOZEN
Activités de la forme - Pratiques cardio	22 013	R1	STEP – LIA – HIA – HILO – Aérobic – Circuit Training – Cardio training – Body combat – Body Attack – Zumba – Cardio fitness – Body jam – Sh'bam – RPM - UFOMOVE
Renforcement musculaire - musculation	24 014	R1	Musculation avec ou sans charge – Renforcement musculaire avec ou sans charge – Body PUMP – Abdos/fessiers – Taille/Abdos/fessiers – Fessiers/abdos/cuisses – bras/buste/épaules – Taïso - CX Worx – Swiss ball ou Postural Ball – Gym suédoise
Tai-Chi-Chuan	23 015	R1	Tai-Chi-Chuan
Yoga – Qi Qong	22 007	R1	Yoga – Qi Qong
Sophrologie	22 008	R1	Sophrologie
Urban Fitness	25 018	R2	Street workout – Entraînement fonctionnel – Cross Fit – Cross training – Boot camp
Haltérophilie – Force Athlétique	27 006	R2	Haltérophilie – Force Athlétique

Concrètement pour les associations UFOLEP déclarant des Activités de la Forme :

Ré-Affiliations : Par défaut, lors de sa ré-affiliation pour la saison 2018-2019, l'association va « basculer automatiquement » sur les codes d'activité « Activités de la forme – pratiques douces » et « Activités de la forme – pratiques cardio ».

➡ Si cela correspond aux activités pratiquées dans l'association, la démarche de ré-affiliation reste inchangée.

➡ Si cela ne correspond pas aux activités pratiquées dans l'association, nous vous invitons à modifier les codes d'activités.

Information SACEM et SPRE :

L'UFOLEP Nationale et la SACEM sont convenues d'un protocole d'accord au service de nos associations affiliées.

Les activités non synchronisées (qui utilisent la musique en fond sonore) sont exonérées de déclaration SACEM et SPRE.

Extrait Enjeu Avril 2017 :

Petit rappel des obligations à l'égard de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) et de la Société pour la perception de la rémunération équitable (Spre).

La Sacem a pour objet principal de rémunérer les auteurs et compositeurs de musique qui ne bénéficient pas du statut d'intermittent du spectacle. Dès lors que les associations utilisent de la musique en public, et quel que soit le mode de diffusion des œuvres (disque, télé, radio) l'organisateur doit obtenir au préalable une autorisation auprès de la Sacem et régler les droits d'auteur. En outre, lorsque vous diffusez de la musique enregistrée (y compris en streaming ou via des fichiers numériques), il convient également de régler, en complément des droits d'auteur collectés par la Sacem, la rémunération équitable due à la Spre, qui représente les droits des interprètes et des producteurs de disques. En conséquence, une association Ufolep utilisant des supports musicaux pour ses activités doit s'acquitter des droits à la Sacem et à la Spre. **Toutefois, l'appartenance à notre fédération et à la Ligue de l'enseignement permet de bénéficier d'une réduction de 12,5 % sur les droits d'auteur.** En outre, depuis 2011 la Sacem a mis en place des forfaits payables d'avance pour les concerts et bals : une transparence des tarifs qui est allée de pair avec un allègement des contraintes administratives pour les associations.

APE ET GYM DOUCES :

Parallèlement, l'Ufolep a signé un accord avec les deux entités concernant les associations dédiées aux activités physiques d'entretien et gymnastiques douces (yoga, taïchi) de « risque 1 ». Il prévoit le paiement annuel des droits d'auteur et de la rémunération équitable directement par l'Ufolep pour l'ensemble des associations adhérentes, dans le cadre des diffusions musicales données en accompagnement de leurs activités. Ces associations n'ont donc aucune démarche à effectuer ! Leur affiliation leur permet d'utiliser toutes les musiques du répertoire de la Sacem dans le cadre des cours dispensés. Il suffit de déclarer à l'Ufolep le nombre de licenciés qui participent aux séances. Mais attention : seuls les licenciés sont couverts par l'accord. En cas d'inspection, la Sacem comparera le nombre de pratiquants à celui des personnes effectivement licenciées. ● P.c.

Information avantage partenaire DECATHLON PRO : Affiliés à l'UFOLEP, les associations et leurs licenciés UFOLEP bénéficient d'une gamme de produits textiles à des tarifs préférentiels avec notre partenaire Décathlon pro (-10% avec le code UFOLEP)

Information évènement UFOLEP WE Fitness :

Le prochain WE fitness à destination des animateurs.rices des activités de la forme approche ! Le WE Outdoor Nature se déroulera à Sarlat les 27 et 28 octobre 2018. Par ici, les inscriptions !

<https://inscriptions.ufolep.org/>

En cas de besoin, vous pouvez contacter Nadia DA SILVA

ndasilva.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.79

Septembre 2018





**WEEK END
OUTDOOR
NATURE**

1^{er} événement dédié aux activités de la forme et du bien-être réservé aux animatrices et animateurs du réseau UFOLEP

DU 27 AU 28 OCTOBRE 2018
à Sarlat (24)

INFO & INSCRIPTION SUR
inscriptions.ufolep.org/wknature18



The poster features a background image of a woman and a man sitting in a meditative pose on paddleboards on a calm lake at sunset. The text is overlaid on this image.

<https://inscriptions.ufolep.org/wknature18/>

Contact & informations :
Patrick MANS : pmans.ufolepna@gmail.com
Téléphone : 06 82 01 98 68

Il ne reste plus que 7 places

SPORT ET ÉDUCATION

ASSISES NATIONALES UFOLEP

VOLLEY BALL

PARIS

Samedi 24 novembre 2018

Pour s'inscrire : [cliquez ICI](#)

A destination des référents techniques
dans les comités UFOLEP



Assises Nationales UFOLEP de Volley Ball

**Au siège de
l'UFOLEP Nationale
3 rue Récamier
75341 Paris**

de 10h (accueil à partir de 9h30) à 17h

Le repas du midi est pris en charge par l'UFOLEP Nationale

**Prise en charge des frais de déplacement et de restauration
d'une personne par comité : une aide de 50 euros plafonnée
(voiture en privilégiant le co voiturage ou sur présentation
justificatif SNCF).**

Contenu :

- lancement du dispositif "Écoles de Volley"**
- échanges de bonnes pratiques entre comités**
- les évènements et compétitions sportives**
 - la formation fédérale**
 - les services aux clubs et licenciés**
 - les autres axes de développement**

APPEL A CANDIDATURES 2019

MULTI ATHLETISME



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

DEVENEZ ORGANISATEUR D'UN ÉVÈNEMENTIEL SPORTIF NATIONAL :

- 1 - Athlé Nature : 23/24 mars ou 30/31 mars ou 13/14 avril 2019
- 2 - Multi Athlé Été : 22/23 juin ou 29/30 juin 2019

Visionner l'édition 2018 de l'Athlé Nature :
<https://www.youtube.com/watch?v=Hn4ExvC2Sn4>



UFO NATURE

● 24 & 25 mars 2018 à Orléans ●

UFO CHALLENGE

Objectifs : Collecte le plus de points et cours le plus vite possible

- Cross-Country (Championnat national)
- Défis éducatifs : ateliers « savoir rouler », « savoir s'orienter » et « savoir s'entraider et porter secours »

SUR LA LIGNE DE DÉPART

APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT

UFO S'REPOSER

Objectifs : Santé et Bien-Être

- Espace détente : hydratation, nutrition, récupération
- Pasta Party & convivialité (samedi soir)

QUI RELÈVERA LES DÉFIS?



REPRENDS DES FORCES

UNE EXPÉRIENCE SOLIDAIRE

UFO GAMES

Objectif : Dépense-toi autrement

- Parcours de Marche Nordique (débutants & confirmés) & épreuves combinées (tir laser)
- Relais solidaire : en duo, à pieds ou en vélo (2x1km)

BIATHLON NATURE



#UFOLEP



@UFOLEP



**APPEL À
CANDIDATURES
2020**



Devenez organisateur d'un évènementiel sportif national :

- 1. Championnat National Individuels GRS**
- 2. Championnat National « Équipes & Duos & Festival »**

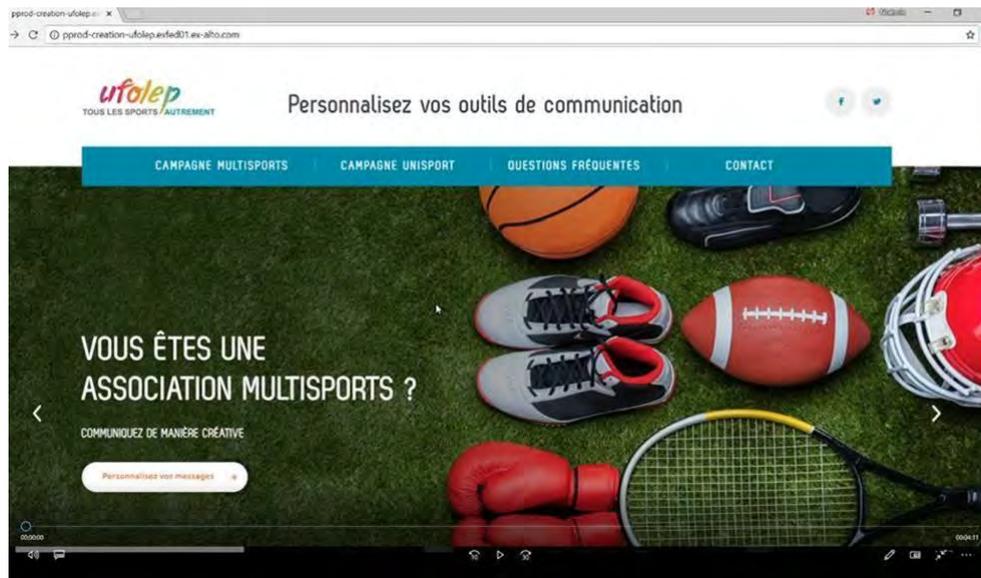
Merci parvenir votre candidature, au responsable de la CNS GRS

Cécile CANOVAS
cecile.cnsgrsufolep@gmail.com

UFOLEP Nationale
imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

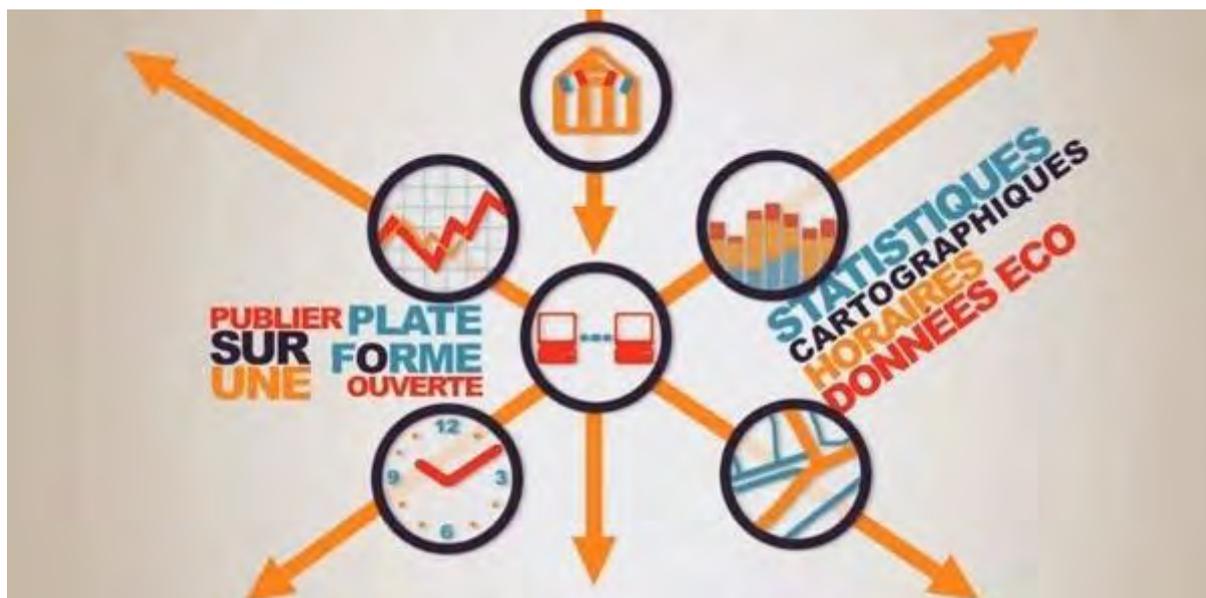
- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental.
- Un descriptif des installations.



Cette plateforme est dédiée aux associations pour créer leurs propres visuels

Multisport & unisport

Ci-joint le clip tutoriel : https://www.youtube.com/watch?v=X_Rya7231Wo



Le Mouvement associatif vous invite à une rencontre sur les enjeux de l'Open Data accueillie par le groupe des associations du Conseil Économique, Social et Environnemental le mercredi 21 novembre de 14h30 à 17h.

JE M'INSCRIS

Vous vous posez des questions sur l'Open Data ? Vous souhaitez en savoir plus aussi bien sur les enjeux démocratiques que les possibilités offertes par l'Open Data ? Vous vous interrogez sur comment accéder aux données publiques ouvertes de l'Etat et des collectivités et leur donner du sens ? Vous avez envie de lancer une grande démarche de cartographie participative en lien avec vos sujets et vos membres ? Pour répondre à toutes ces questions et contribuer au débat, nous avons réuni un panel d'intervenants :

- Mathilde BRAS, Cheffe de projet open gov & open innovation à [Etalab](#) et en charge du programme [Entrepreneur.e d'Intérêt Général](#)
- Jean-Marie BOURGOGNE, Délégué général d'[Opendata France](#)

- Elsa FOUCRAUT, Responsable du plaidoyer vie publique à [Transparency International France](#)
- Louis-Julien DE LA BOUÈRE, Co-président d'[OpenStreetMap France](#) et formateur/consultant au sein du collectif [TIRIAD - Libérez vos territoires !](#) à Brest.

Nb : Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. De plus, vous devrez être muni d'une pièce d'identité pour pouvoir accéder au lieu de la rencontre.

Infos pratiques

Date : Mercredi 21 novembre 2018

Horaires : Accueil à partir de 14h - Table-ronde de 14h30 à 17h

Lieu : Conseil Economique Social et Environnemental, 9 Place d'IANA, 75016 Paris

En savoir plus : [contactez Ahmed El Khadiri](#)

Une initiative soutenue par



Choisir
l'intérêt
général

M = Modification		MODIFICATIONS et PRECISIONS – SEPTEMBRE 2018	
Page	N°	nomination	Rectificatifs
2	M 1	PARTICIPATION	<u>Ajouter au texte :</u> "Les équipes ont l'obligation de participer à tous les échelons, y compris à la phase départementale, en y respectant le règlement technique UFOLEP. Si une équipe ne peut fournir un palmarès officiel indiquant sa participation à une phase départementale, elle ne sera pas qualifiée pour la phase régionale."
2	M 2	PARTICIPATION	<u>Ajouter au texte :</u> "Pour absence d'un(e) gymnaste devant être justifiée, les seuls éléments valides sont : voyage scolaire, certificat médical ou attestation de l'employeur. Ces éléments devront être justifiés par un document papier et signé, auprès de l'échelon UFOLEP du niveau de la compétition (départemental, inter-régional, national). Cela peut par exemple concerner : <ul style="list-style-type: none"> • la gymnaste qui détermine la filière (une des deux moins de 11 ans), • la gymnaste qui détermine la catégorie d'âge (la plus âgée), • une équipe ne présentant pas le nombre minimum de gymnastes.
2	M 3	ORGANISATION DES ÉQUIPES ET DES INDIVIDUELS	<u>Compléter le texte par :</u> "Une équipe doit être composée du nombre minimum de gymnastes demandé dans chaque niveau. Une équipe incomplète sur l'ensemble des agrès, et sans justificatif d'absence, ne pourra prétendre à une qualification à l'échelon supérieur (même si le quota prévoyait 100% d'équipes qualifiées). Les gymnastes seront considérées comme des individuel(e)s et inscrites comme tel sur le logiciel. L'équipe n'apparaîtra donc pas sur le palmarès."
2	M 4	ORGANISATION DES ÉQUIPES ET DES INDIVIDUELS	<u>Ajouter au texte :</u> "• Les deux gymnastes les plus jeunes déterminent la filière (moins de 11 ans = filière jeunes). Une équipe est dans l'obligation d'avoir deux gymnastes de moins de 11 ans pour être en filière jeunes. Pour que la saison 2018-2019 soit une année de transition, il sera permis qu'un(e) de ces deux gymnastes soit âgé(e) de 11 ans (2007). • La gymnaste la plus âgée détermine la catégorie d'âge. Sans justificatif valable lors des phases départementales, l'équipe pourra éventuellement être reclassée dans sa bonne catégorie si les grilles et passages le permettent, autrement elle ne sera pas classée. Sans justificatif lors des phases régionales ou finales, l'équipe ne sera pas classée et sa saison sera terminée. La composition d'équipe doit respecter les règles à chaque échelon."
6	M 5	TABLEAU SYNOPTIQUE FEMININ	<u>Ajout</u> de la catégorie N1 11-18 ans
6-7	M 6	TABLEAU SYNOPTIQUE	<u>Supprimer :</u> "Pour rappel : les catégories...filière nationale" <u>Ajouter :</u> "Se référer page 2 – organisation des équipes et des individuels – pour la composition et l'engagement des équipes"
9	M 7	Poutre – durée des exercices	<u>Modifier le texte par :</u> • Niveaux 8 à 7 : jusqu'à 55" • Niveau 6 à 5 : jusqu'à 1'10" • Niveaux 4 à 1 : jusqu'à 1'30"
9	M 8	Sol – durée des exercices	<u>Modifier le texte par :</u> • Niveaux 8 à 7 : jusqu'à 55" • Niveau 6 à 5 : jusqu'à 1'10" • Niveaux 4 à 1 : jusqu'à 1'30"
11	M 9	Anneaux	<u>Modifier le texte par :</u> "Si le matériel de compétition le permet, possibilité pour les gymnastes 7-10 ans d'ajouter un tapis de 20 cm."
12	M 10	Barre fixe	<u>Modifier le texte par :</u> "Si le matériel de compétition le permet (barre d'entraînement), possibilité de descendre la barre fixe pour les gymnastes de 7-10 ans." <u>puis :</u> "Si le matériel de compétition le permet, possibilité pour les gymnastes 7-10 ans d'ajouter un tapis de 20 cm."

Gymnastique Artistique Féminine			
27	M 11	Niveau 5 Poutre	<i>Modifier le bonus par :</i> "BONUS : Réaliser un deuxième élément acrobatique à 0,3 min."
28	M 12	Niveau 4 Poutre	<i>Modifier le bonus par :</i> "BONUS : si IV est validée par un élément acrobatique à 0,4 min."
29	M 13	Niveau 3 Sol	<i>Modifier l'exigence II par :</i> "II • 1 LA avec un salto"
29	M 14	Niveau 3 Sol	<i>Modifier l'exigence III par :</i> "III • 1 LA avec salto à 0,4 min. de sens différent de l'exigence II"
Gymnastique Artistique Masculine			
82	M 15	Niveau 5 Sol	<i>Modifier l'exigence IV par :</i> "BONUS - IV - un élément avec envol en arrière (min 0,2)"

TRAMPOLINE

Règles de montées et de descentes

- Les trampolinistes ayant atteint ou dépassé 70% des points possibles du niveau dans lequel ils ont concouru lors des finales montent de niveau pour la saison suivante
- Il n'y a pas d'obligation de monter pour un trampoliniste concourant dans un niveau pour la première année
- Il n'y a pas obligation de monter entre le niveau 5 et le niveau 6
- Il n'y a pas obligation de monter pour les catégories 30 ans et + en niveau 1 et 2 et pour les 21 ans et + à partir du niveau 3
- Un trampoliniste ayant concouru dans un niveau ne peut concourir la saison suivante dans un niveau inférieur quel que soit la phase de participation

Obligation de montée

Les trampolinistes surlignés sont ceux qui sont dans l'obligation de monter la saison prochaine.
Les autres devront obligatoirement monter pour la saison 2019-2020.

NIVEAU 1	
Noah Monteyremard.....	Alex
Léo Zattier.....	Alex
Nassim El Hanouni.....	Alex
Philémon Collas.....	Alex
Alexandra Bridgewater.....	La Châtre
Emilie Rose Bridgewater.....	La Châtre
Ambrine Martel.....	Brioude
Kim Dauxere Rosel.....	Brioude
Meyline Mervey.....	Gerzat
Fantin Malolet.....	Grenoble
Juliette Cabanes Tercinet.....	Grenoble
Juliette Jobert.....	Grenoble
Jessica Mazel.....	Luzinay
Yanis Mouret.....	Mazamet
Noémie Carivenc Gralha.....	Mazamet
Matthieu Halvick.....	Montagne Thiernoise
Inaya Chirieux.....	Montagne Thiernoise
Erisa Gashi.....	Oullins
Malo Sanchez.....	Oullins
Alexandre Aguilon.....	Oullins
Alexandre Sulter.....	Oullins
Jade Halbardier.....	Oullins
Lilou Ludi.....	Oullins
Perrine Alix.....	Oullins
Eden Leblanc.....	Le Pin
Mickael Mai Emery.....	Le Pin
Clara Peltier.....	Tullins
Mérodie Ailhas.....	Tullins
Alexis Pereira.....	Villecresnes

NIVEAU 2	
Noella Marcuzzi.....	Alex
Anais Vignerresse.....	Brioude
Valentine Pelletrat.....	Brioude
Maya Tomczyk.....	Brioude
Margaux Rivollet.....	Bron
Léa Kaluzny.....	Bron
Quentin Rovira.....	Bron
Olivia Bridgewater.....	La Châtre
Emie Alves.....	Gerzat
Julie Pereira.....	Gerzat
Gabin Sanchez.....	Mazamet
Anthéa Monnie.....	Mazamet
Alban Hupfer.....	Mazamet
Ioan Berard.....	Montagne Thiernoise
Louise Noyer.....	Montagne Thiernoise
Camille Aguilon.....	Oullins
Fiona Gashi.....	Oullins
Léane Motikian.....	Oullins
Liam Dumesnil Locci.....	Oullins
Timothee Loubereau.....	Oullins
Arsène Leblanc.....	Ronchin
Esteban Morel.....	Volvic

NIVEAU 3	
Heloise Lafarge.....	Brioude
Lisette Douspis.....	Brioude
Jean Mignot.....	Gerland Mouche
César Eliseo Coy.....	Gerland Mouche
Emma Pechon.....	Luzinay
Eliot Gay.....	Luzinay
Maxime Guiraud.....	Mazamet
Enola Addout.....	Montagne Thiernoise
Eva Motikian.....	Oullins
Emma Jarry.....	Plaisir
Elsa Cucheval.....	Ronchin
Lucile Fauquette.....	Ronchin
Cécile Luy.....	Tullins
Florian Lherbier.....	Villecresnes

NIVEAU 4	
Anaëlle Boudon.....	Brioude
Pierre Louis.....	Brioude
Emma Jarlier.....	Brioude
Julie Hermann.....	Bron
Sarah Gammoudi.....	Gerland Mouche
Anthony Descos.....	Gerland Mouche
Julien Delaforge.....	Gerzat
Lucas Guillot Delarque.....	Grenoble
Tristan Liaboëuf.....	Luzinay
Chloé Chazalet.....	Oullins
Aline Soichez.....	Oullins
Noa Audrain.....	Ronchin
Maureen Bidoyen Silvert.....	Ronchin
Léa Martins.....	Villecresnes

Demandes de dérogation ?

Les demandes de dérogation sont à adresser par courriel à votre département avant le 31 octobre 2018.
Il est possible de mettre en copie la CNS – cns@ufolepgym.com, mais la demande ne sera recevable qu'après son envoi par la délégation départementale.
Vous devez obligatoirement utiliser le formulaire type et passer par votre département, autrement votre demande ne sera pas traitée. Celui-ci est disponible sur le site www.ufolepgym.com

Compte-rendu de l'audioconférence de la CNS SAM-CLAP du 5 septembre 2018

Présents : M. BARRUEL – JP ROCHE – G. ROCHE

CHALLENGE PLANEUR VOL-DE-PENTE DU MENEZ-HOM

Dossier suivi par Jean-Paul ROCHE

Le Challenge Planeur Vol-de-Pente a été déplacé la semaine du lundi 10 au dimanche 16 septembre. Les inscriptions étant closes depuis le 3 septembre, seulement 8 modélistes se sont inscrits de 6 départements différents. La rencontre est maintenue, ce sera un rassemblement avec des vols libres lorsque la météo le permettra. Il sera bon de changer la date pour la prochaine édition, la rentrée scolaire trop proche ne permet pas d'avoir de jeunes participants.

CHALLENGE VOILE RC ÎLE-DE-FRANCE

Dossier suivi par Marc BARRUEL

Le Challenge Voile RC Île-de-France aura lieu le samedi 6 octobre 2018 à la Base de Loisirs de Champs-sur-Marne. Le dossier vient d'être renvoyé à tous les clubs Île-de-France. La régata de Voile RC aura lieu le samedi, le dimanche sera réservé à des démonstrations de tous types de modèles navigants.

Des participants ont réservé le gîte collectif et resteront du vendredi au dimanche.

RÉUNION UFOLEP-FFMN

Dossier suivi par Marc BARRUEL

La réunion annuelle avec la Fédération de France de Modélisme Naval se tiendra le samedi 6 septembre entre 12h et 14h lors du Challenge Voile RC de Champs-sur-Marne. Georges ROCHE, Marc BARRUEL et Guy AILLAUD représenteront l'UFOLEP, Sylvain GRÉGOIRE représentera la FFMN.

Seront abordés le projet de calendrier 2019, le règlement Voile RC UFOLEP et la possibilité de rapprocher les règlements d'autres activités navales propres aux deux fédérations pour pouvoir organiser davantage de rencontres inter-fédération.

L'UFOLEP SAM-CLAP ET LA DGAC

Dossier suivi par Georges ROCHE

L'UFOLEP n'a pas été invitée à la dernière réunion tenue par la DGAC. Il est important que notre fédération soit représentée et puisse donner son avis sur l'évolution des réglementations d'aéromodélisme. Il sera demandé à Benoît GALLET de reprendre contact avec ces instances nationales.

POSITION DE LA CNS SUR LES « DRONE RACE »

Dossier suivi par Georges ROCHE

Plusieurs demandes de clubs souhaitant organiser des courses de Drones. Nous prenons contact avec l'APAC pour clarifier les garanties d'assurance.

Formations Ailes Bleues

Dossier suivi par Jean-Paul ROCHE

Plusieurs clubs demandent que la CNS organise des cessions de passage d'Ailes Bleues. Un calendrier de ces cessions sera bientôt en ligne, toutefois une prise en charge des frais d'organisation (indemnisation des frais des formateurs) doit être validée par les délégations départementales ou la région organisatrice.

La CNS doit réactualiser le certificat de passage des Ailes Bleues, les évaluateurs valident la qualification puis les pilotes reçoivent leur diplôme. Ce document doit être montré au chef des vols de toute manifestation d'aéromodélisme ouverte au public. Les évaluateurs doivent bien sûr confirmer auprès de la CNS et du national UFOLEP la liste des licenciés ayant obtenu cette qualification. Il est important que l'UFOLEP nationale aie le listing de tous les pilotes qualifiés Ailes Bleues.

Georges ROCHE avec la collaboration de plusieurs modélistes pratiquant la montgolfière radiocommandée prépare un programme de formation d'Ailes Bleues spécifique à cette activité, les normes de sécurité étant très contraignantes (mise du gaz et gonflage). Les montgolfières rc sont de plus en plus présentes sur les meetings et la demande de cette formation de pilote de démonstration est à mettre rapidement en place. Patrick DIEUZY propose d'organiser une cession avec le concours de Michel GUÉRIN au GOLA d'Annonay.

➤ **Prochaines réunions**

- Audioconférence le mercredi 3 octobre 2018 à 20h30.
- Réunion physique annuelle samedi 27 et le dimanche 28 octobre à Paris.



**APPEL À
CANDIDATURES
2020**

LES 12 HEURES UFOLEP



Devenez organisateur d'un événementiel sportif national :

Les 12 heures UFOLEP

Merci parvenir votre candidature, au responsable de la CNS Tennis de Table :

Pierre BAYON

cns.tennisetable@ufolep.org

UFOLEP Nationale

imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental.
- Un descriptif des installations.